

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AJACCIO**

Le 23 juin 2022 à 18 h 00, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 16 juin 2022 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent Marcangeli, Le Maire.

Etaient présents : Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Danielle Flamencourt, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Christelle Combette, Christian Bacci, Laetitia Maroccu, Muriel Piera, Alain Nicolai, Pierre-Laurent Audisio, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Sébastien Deliperi, Marine Schinto, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Julia Tiberi

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom : Annie Costa-Nivaggioli à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Dominique Carlotti à Simone Guerrini, Isabelle Jeanne à Christian Bacci, Marie-Noëlle Nadal à Stéphane Vannucci, Philippe Kervella à Stéphane Sbraggia, Paul Mancini à Jean-Pierre Aresu, Emmanuelle Villanova à Caroline Corticchiato, Marie-Françoise Gaffory Fau à David Frau, Marine Ponzevera à Charles Voglimacci, Danielle Antonini à Jean-André Miniconi,

Etaient absents : Laurent Marcangeli, Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Isabelle Feliciaggi, Vanina Angelini-Buresi, Etienne Bastelica

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	34
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Séance du jeudi 23 juin 2022

Délibération N° 2022/089

**Approbation du compte administratif de l'exercice 2021 -
Budget principal**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20220623-2022_089-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2022

Affichage : 29/06/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Les tableaux ci-dessous présentent l'ensemble des équilibres du Compte administratif 2021 du budget principal de la ville d'Ajaccio.

Exécution budgétaire 2021			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles Investissement	26 506 910.94	Recettes réelles Investissement	19 338 714.96
Dépenses d'ordre Investissement	11 707 085.63	Recettes d'ordre Investissement	4 770 380.16
Dépenses investissement totales	38 213 996.57	Recettes investissement totales	24 109 095.12
Dépenses réelles Fonctionnement	92 354 356.49	Recettes réelles Fonctionnement	95 680 864.09
Dépenses d'ordre Fonctionnement	4 770 380.16	Recettes d'ordre Fonctionnement	11 707 085.63
Dépenses fonctionnement totales	97 124 736.65	Recettes fonctionnement totales	107 387 949.72
Total des Dépenses	135 338 733.22	Total des Recettes	131 497 044.84
	Reprise résultat antérieur fonctionnement n-1		+ 4 051 423.25
	Reprise résultat antérieur investissement n-1		+ 3 678 662.58
Total global des Dépenses	135 338 733.22	Total global des Recettes	139 227 130.67
Résultat section investissement	10 426 238.87	Résultat section fonctionnement	+ 14 314 636.32

Résultat de clôture 2021	+ 3 888 397.45
---------------------------------	-----------------------

Reports des restes à réaliser 2021			
Dépenses		Recettes	
Restes à réaliser investissement	6 945 037.68	Restes à réaliser investissement	5 420 496.63
Total des reports en Dépenses	6 945 037.68	Total des reports en Recettes	5 420 496.63

Résultat de clôture reports 2021	- 1 524 541.05
---	-----------------------

Résultats cumulés 2021			
Dépenses		Recettes	
Total cumulé dépenses investissement	45 159 034.25	Total cumulé recettes investissement	33 208 257.33
Total cumulé dépenses	97 124 736.65	Total cumulé recettes	111 439 372.97

fonctionnement		fonctionnement	
Total des dépenses	142 283 770.90	Total des recettes	144 647 627.30

Résultat de clôture cumulé 2021	+ 2 363 856.40
--	-----------------------

Pour l'année 2021 le résultat global de clôture est le suivant :

Section de fonctionnement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	97 124 736.55	0.00	97 124 736.65	0.00	97 124 736.65
Recettes	107 387 949.72	4 051 423.25	111 439 372.97	0.00	111 439 372.97

Recettes - Dépenses	+ 10 263 213.07	+ 4 051 423.25	+ 14 314 636.32	0.00	+ 14 314 636.62
---------------------	------------------------	-----------------------	------------------------	-------------	------------------------

Résultat	→	+ 14 314 636.32
-----------------	---	------------------------

Section d'investissement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	38 213 996.57	0.00	38 213 996.57	6 945 037.68	45 159 034.25
Recettes	24 109 095.12	3 678 662.58	27 787 757.70	5 420 496.63	33 208 254.33

Recettes - Dépenses	- 14 104 901.45	+ 3 678 662.58	- 10 426 238.87	- 1 524 541.05	- 11 950 779.92
---------------------	------------------------	-----------------------	------------------------	-----------------------	------------------------

Résultat	→	- 11 950 779.92
-----------------	---	------------------------

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Résultats cumulés CA 2021	- 3 841 688.38	+ 7 730 085.83	+ 3 888 397.45	- 1 524 541.05	+ 2 363 856.40

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- d'adopter les résultats constatés du Compte Administratif pour l'exercice 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur Pierre Pugliesi, adjoint délégué et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale en date du 23 juin 2022 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Vu les délibérations suivantes :

Le débat d'orientation budgétaire tenu le 01 février 2021 (délibération 2021-029),

Le vote du budget primitif 2021 intervenu le 08 mars 2021 (délibération 2021-055),

Les votes de deux décisions modificatives durant l'exercice 2021 (délibérations 2021-253 et 2021-348).

Considérant que le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de

mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice,
Considérant que M. Sbraggia a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;
Considérant que M. Laurent Marcangeli, maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. Sbraggia pour le vote du compte administratif ;

APPROUVE et ADOPTE

Le Compte administratif 2021 et l'ensemble de ses résultats.

RECONNAIT et PRECISE

La sincérité des restes à réaliser de la section investissement et qu'ils ont été portés au Budget Primitif 2022.

VOTE

Par 38 voix pour, 6 abstentions,

Abstention(s) : Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Julia Tiberi.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

Directeur Général des Services

Charles DOMINICI